



Conseil Municipal du 12 février 2026
Salle du Conseil.

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

1—Tableau de suivi des subventions (en annexe).

ANNEE 2024 :

Dossier n°61 : Installation Centrale Photovoltaïque (169 891,00 €)

Encaissement de la subvention de la Métropole du Grand Paris au titre du fonds énergies d'un montant de 108 936,85 € le 04 décembre 2025.

Dossier n°66 : Amendes de Police – sécurité de carrefours (50 732,00 €)

Encaissement de la subvention de la Préfecture d'un montant de 50 732,00 € le 04 décembre 2025.